



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

Commission paritaire régionale des prestataires délivrant des dispositifs médicaux, produits et prestations associées inscrites aux titres I et IV de la liste prévue à l'article L. 165-1 du code de la Sécurité sociale

Objet : Procès-verbal de la 18^{ème} réunion du 04/10/2021 organisée via Zoom

Direction de la communication - secrétariat du Conseil d'administration

Auteur du compte-rendu : Michèle PETIT

Diffusion : mise en ligne sur DOCSCA et envoi par voie dématérialisée aux membres de la section professionnelle assuré par le département de la gestion du risque maladie – AT/MP

Participants :

- **Au titre de la section professionnelle**

- ♦ Union nationale des prestataires de dispositifs médicaux (UNPDM)

M. LANCHANTIN (suppléant)

- ♦ Union nationale des prestataires de santé à domicile indépendants (UPSADI)

M. ATTAS (titulaire)

- **Au titre de la section sociale**

- ♦ Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France

M. GALET - Mme RAMBAUD (titulaires)

- ♦ Caisse régionale de mutualité sociale agricole d'Île-de-France

M. GRESILLE (titulaire)

Excusés / absents :

- **Au titre de la section professionnelle**

- ♦ Syndicat national des prestataires de santé à domicile (SYNALAM)

M. DES VILLETES

- ♦ Union nationale des prestataires de dispositifs médicaux (UNPDM)

M. PETERSON

- ♦ Union nationale des prestataires de santé à domicile indépendants (UPSADI)

Mme CREVEUX

- ♦ Syndicat national autonome des prestations de santé à domicile (SYNAPSAD)

M. RIXEIN

- **Au titre de la section sociale**

- ♦ Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France

M. MAGNUS

M. RÉDY

Assistaient également à la réunion :

- **Au titre de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France**

Mme HASPEL	Directrice de la Relation client et des prestations
M. MOURÉ	Directeur du Pilotage
Mme BOUCHET	Manager du département de la Gestion du risque maladie et AT-MP
Mme SIGNARBIEUX	Responsable du service Régulation de l'offre de soins (RFOS et vie conventionnelle)
M. CRETAZ	Manager du service Statistiques à la direction du Pilotage
Mme BANGOURA	Responsable adjoint du service administratif Appareillage
Mme PERES	Enquêteur appareillage

Mme OTMANI

Responsable du service Gestion du risque et de lutte contre la fraude au département de la Gestion du risque maladie et AT-MP

Mme DOUMER

Gestionnaire du risque assurance maladie

• **Au titre des Caisses primaires d'assurance maladie**

M. DAUGY

Responsable-adjoint à la direction de la Coordination régionale de la gestion du risque (CPAM 75)

Mme GRANCHER

Coordonnateur de la Gestion du risque (CPAM 95) - Co-chef de projet LPP

• **Au titre service médical d'Île-de-France**

Mme le Dr AUGIER-LITZELMANN

Pharmacien-conseil chef de service responsable de la mission pharmacie biologie

Mme DEMARE

Pharmacien-conseil chef adjointe – ELSM du Val-d'Oise



Table des matières

80	Présentation de Mme BOUCHET	5
1.	Désignation du Président de séance	5
2.	Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020	5
3.	Données et cartographies 2020 des prestataires des titres I et IV en Île-de-France	5
4.	Vie conventionnelle des prestataires de titres I et IV	5
5.	Focus sur les montants remboursables 2020	6
6.	Données du service Grand appareillage.....	6
7.	Questions diverses	6
7.1	Évolution de l'offre de service	6
7.2	Corrélation entre la Cramif et les Cnam.....	6
7.3	Présentation des résultats 2021.....	7
7.4	Commission des pénalités financières.....	7
7.1	Renouvellement des conventions nationales	7

La séance est ouverte à 14 heures par **M. MOURÉ** qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Il propose de procéder à un tour de table pour permettre à chacun de se présenter.

Présentation de Mme BOUCHET

M. MOURÉ présente Mélanie BOUCHET qui remplace, depuis le 1^{er} juillet 2021, Mme ROBELET.

1. Désignation du Président de séance

M. MOURÉ rappelle que, conformément aux termes de la convention nationale, le président de la section professionnelle et celui de la section sociale assurent, à tour de rôle, par période d'un an, la présidence et la vice-présidence de la commission.

Il revient, cette année, à la section professionnelle de présider les travaux de cette instance.

Au terme d'un bref échange de vues, M. ATTAS est désigné président de séance au titre de la section professionnelle.

M. MOURÉ lui cède alors la présidence.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.



S'appuyant sur un diaporama annexé au présent procès-verbal, **M. CRETAZ** ainsi que **Mme SIGNARBIEUX** abordent les points inscrits à l'ordre du jour.

3. Données et cartographies 2020 des prestataires des titres I et IV en Île-de-France ***Diapositives 4 à 11***

M. CRETAZ dresse un état des lieux de la répartition géographique des prestataires des titres I et IV par département en Ile-de-France et présente les cartographies afférentes.

4. Vie conventionnelle des prestataires de titres I et IV ***Diapositives 12 à 14***

Mme SIGNARBIEUX dresse un point de situation sur le nombre d'attributions de numéros d'inscriptions au fichier national des professions de santé (FNPS) et de cessations d'activité en 2020 et 2021.

5. Focus sur les montants remboursables 2020

Diapositives 15 à 20

M. CRETAZ présente ensuite les montants remboursables en 2020 ainsi que l'évolution des montants et la répartition des dépenses par catégorie de professionnels de la LPP.

S'agissant de l'évolution mensuelle des montants remboursables, il souligne qu'en 2020 la pandémie du covid-19 n'a impacté que très faiblement l'activité des prestataires des titre I et IV. En effet, seules les données de mai 2020 sont inférieures à celles de 2019.

Mme RAMBAUD note que les montants remboursables constatés en 2019 et 2020 dans les départements de la Seine-et-Marne et des Hauts-de-Seine sont très importants comparativement à ceux des autres départements franciliens.

M. CRETAZ précise que les données sont calculées en tenant compte de l'activité des sièges. De grosses entreprises étant implantées dans ces 2 départements, c'est la raison pour laquelle ils se démarquent dans le graphique.

Il précise également que les résultats présentés sont extraits du système national des données de santé (SNDS).

6. Données du service Grand appareillage

Diapositives 21 à 22

Mme BANGOURA indique que certains prestataires du titre I et IV ont été intégrés dans le dispositif de la télétransmission, ce qui explique le pourcentage de feuilles de soins électroniques mentionné dans le diaporama. À noter que ce résultat est en constante augmentation. En effet, de 13,82 % enregistrés au 31 décembre 2020, celui-ci s'élève à 58,26 % au 31 août 2021.

7. Questions diverses

7.1 Évolution de l'offre de service

Mme BOUCHET indique qu'une réflexion visant à améliorer l'offre de service est actuellement menée par la Cramif. Une étude sur les différents modes de contact pouvant être mis en place en direction des professionnels de la LPPR est en cours

7.2 Corrélation entre la Cramif et les Cpm

Pour avoir contacté M. MOURÉ suite à des problèmes de facturation, **M. ATTAS** est surpris par le manque de corrélation entre la Cramif et les CPAM. Selon lui, la mise à disposition d'un interlocuteur dédié permettrait de remédier à cette situation.

7.3 Présentation des résultats 2021

M. ATTAS indique qu'en raison de la pandémie de covid-19 certaines prestations telles que, par exemple, l'oxygénothérapie connaissent une réelle croissance. Cela étant, ce phénomène ne devrait pas perdurer. Par conséquent, pour éviter toute conclusion hâtive, il serait opportun, l'an prochain, de présenter les données 2021 en mettant en perspectives les résultats 2020 mais également ceux de 2019.

7.4 Commission des pénalités financières

Mme BOUCHET indique à M. ATTAS qu'une commission des pénalités financières devrait se tenir d'ici la fin de l'année.

7.1 Renouvellement des conventions nationales

M. MOURÉ indique que le renouvellement des conventions nationales est en cours pour les opticiens et les audioprothésistes. En revanche, tel ne sera, a priori, pas le cas pour celle concernant la présente instance.

La séance est levée à 14 heures 45.

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE Maurice ATTAS

LE DIRECTEUR DU PILOTAGE Noël MOURÉ

Commission Paritaire Régionale LPP – Prestataires Titres I et IV

4 Octobre 2021

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020**
- 2. Données et cartographies des Prestataires des Titres I et IV en Ile-de-France 2020**
- 3. Vie Conventionnelle des Prestataires de Titres I et IV**
- 4. Focus sur les montants remboursables 2020**
- 5. Données du service du Grand Appareillage**
- 6. Points divers**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020

2. Données et cartographies des Prestataires des Titres I et IV en Ile-de-France 2020

Répartition des Prestataires du Titre I et IV par département en Ile-de-France

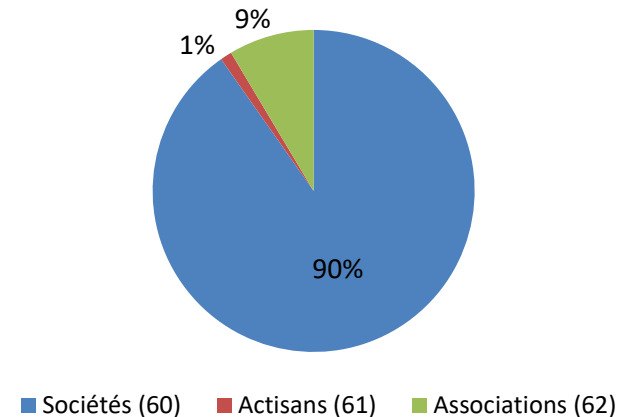
Département d'implantation du fournisseur	Nombre de fournisseurs actifs en 2020	Nombre de fournisseurs actifs en 2019	Différence 2020 - 2019	Evolution PCAP 2020 -2019
75 - Paris	93	95	-2	-2,1%
77 - Seine et Marne	75	71	4	5,6%
78 - Yvelines	75	73	2	2,7%
91 - Essonne	55	54	1	1,9%
92 - Hauts de Seine	69	63	6	9,5%
93 - Seine st Denis	40	38	2	5,3%
94 - Val de Marne	56	55	1	1,8%
95 - Val d'Oise	50	49	1	2,0%
Ile de France	513	498	15	3,0%

Source SNDS - Tous les fournisseurs des Titres 1 et 4 (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre 1, Titre 2 chapitre 4 et Titre 4.

Répartition des Prestataires du Titre I et IV par département en Ile-de-France

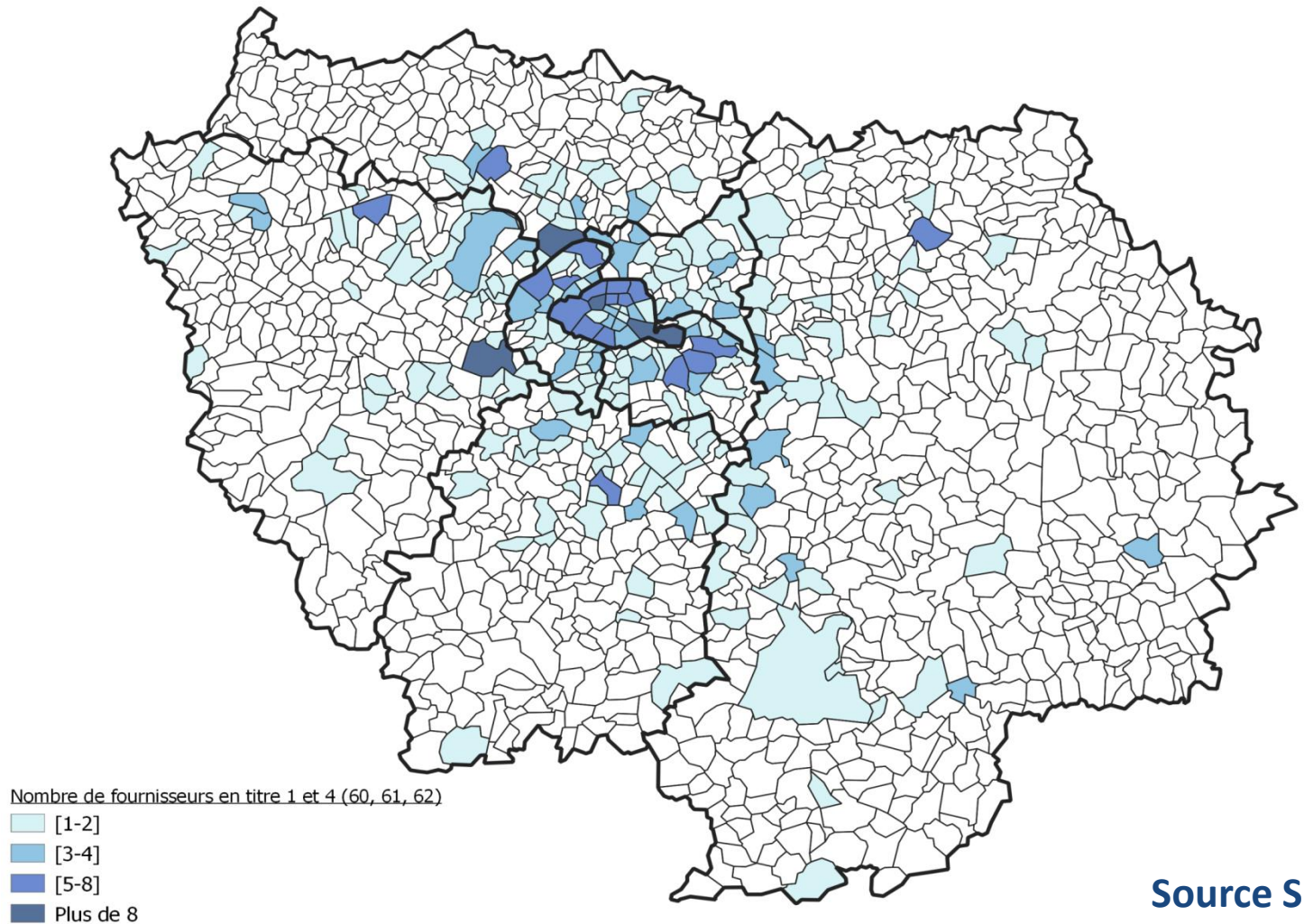
Département d'implantation du fournisseur	Nombre de fournisseurs société actifs (60)	Nombre de fournisseurs artisans actifs (61)	Nombre de fournisseurs associations actifs (62)	Ensemble des fournisseurs
75 - Paris	85		8	93
77 - Seine et Marne	74	1		75
78 - Yvelines	65		10	75
91 - Essonne	52		3	55
92 - Hauts de Seine	59	3	7	69
93 - Seine st Denis	38		2	40
94 - Val de Marne	46	1	9	56
95 - Val d'Oise	44	1	5	50
Ile de France	463	6	44	513

Répartition par catégorie du nombre de
fournisseurs actifs



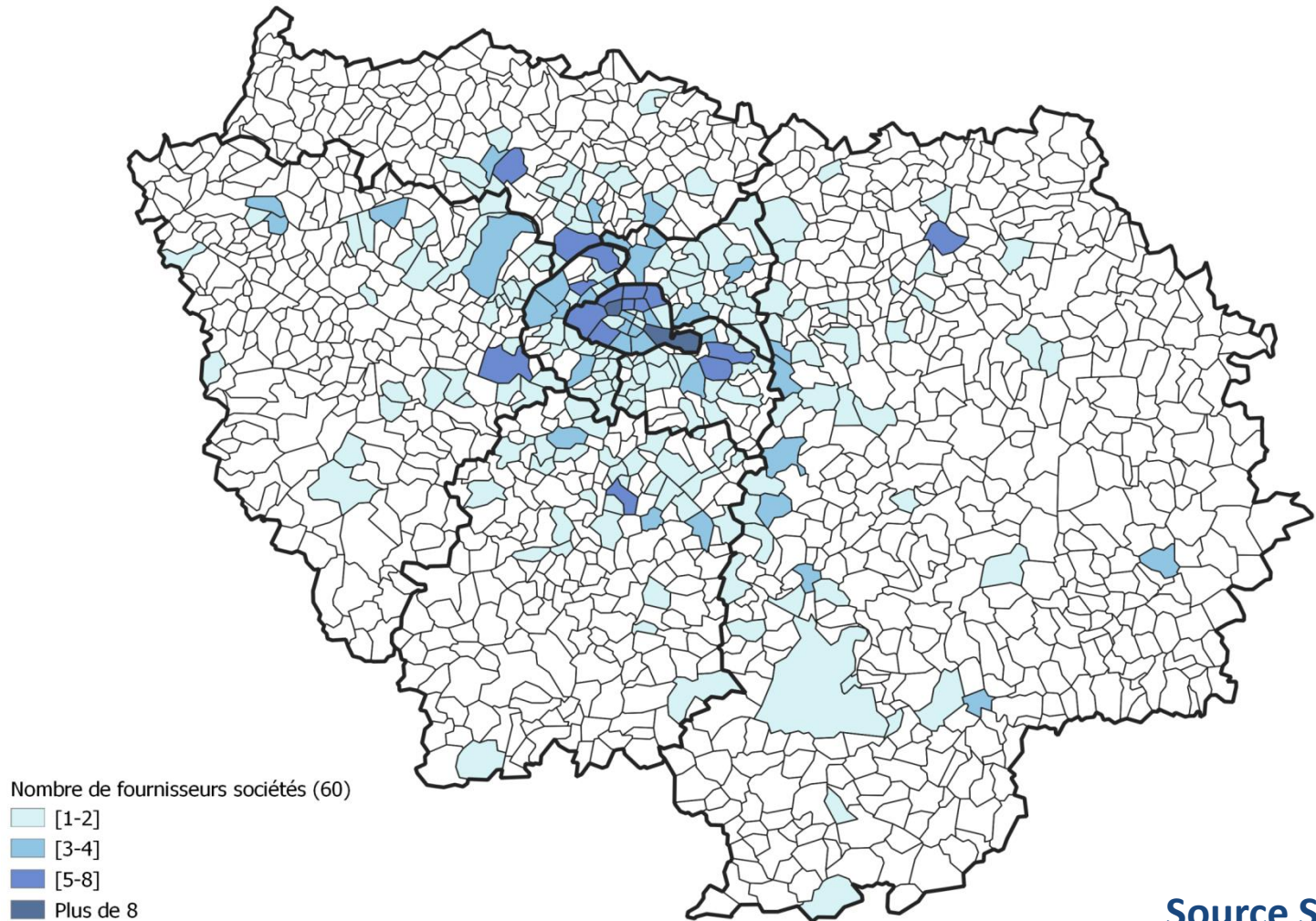
Source SNDS - Tous les fournisseurs des Titres 1 et 4 (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre 1, Titre 2 chapitre 4 et Titre 4.

Cartographie des fournisseurs en Ile-de-France 60,61,62



Tous les prestataires de Titres I et IV (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France

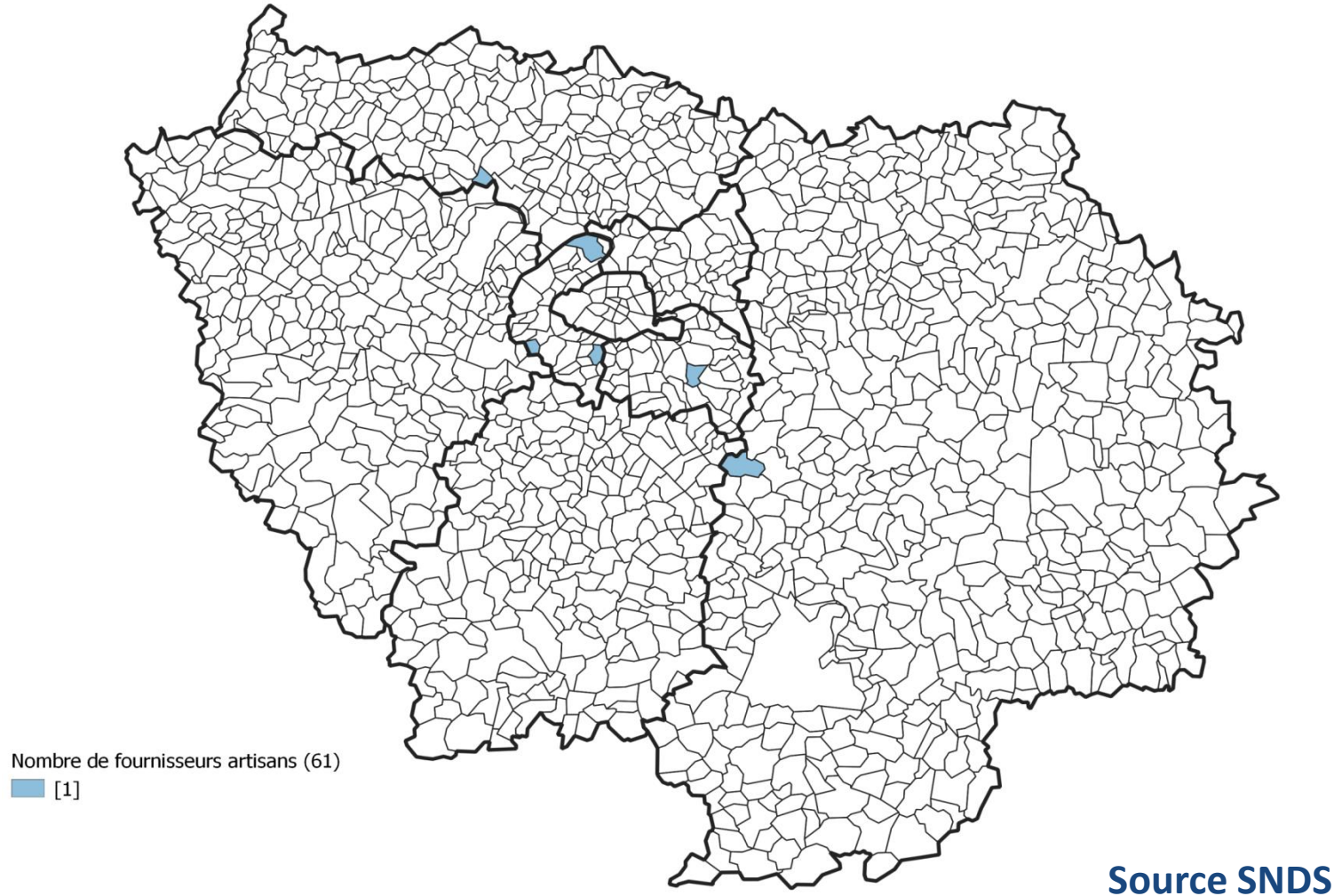
Cartographie des fournisseurs en Ile-de-France 60



Source SNDS

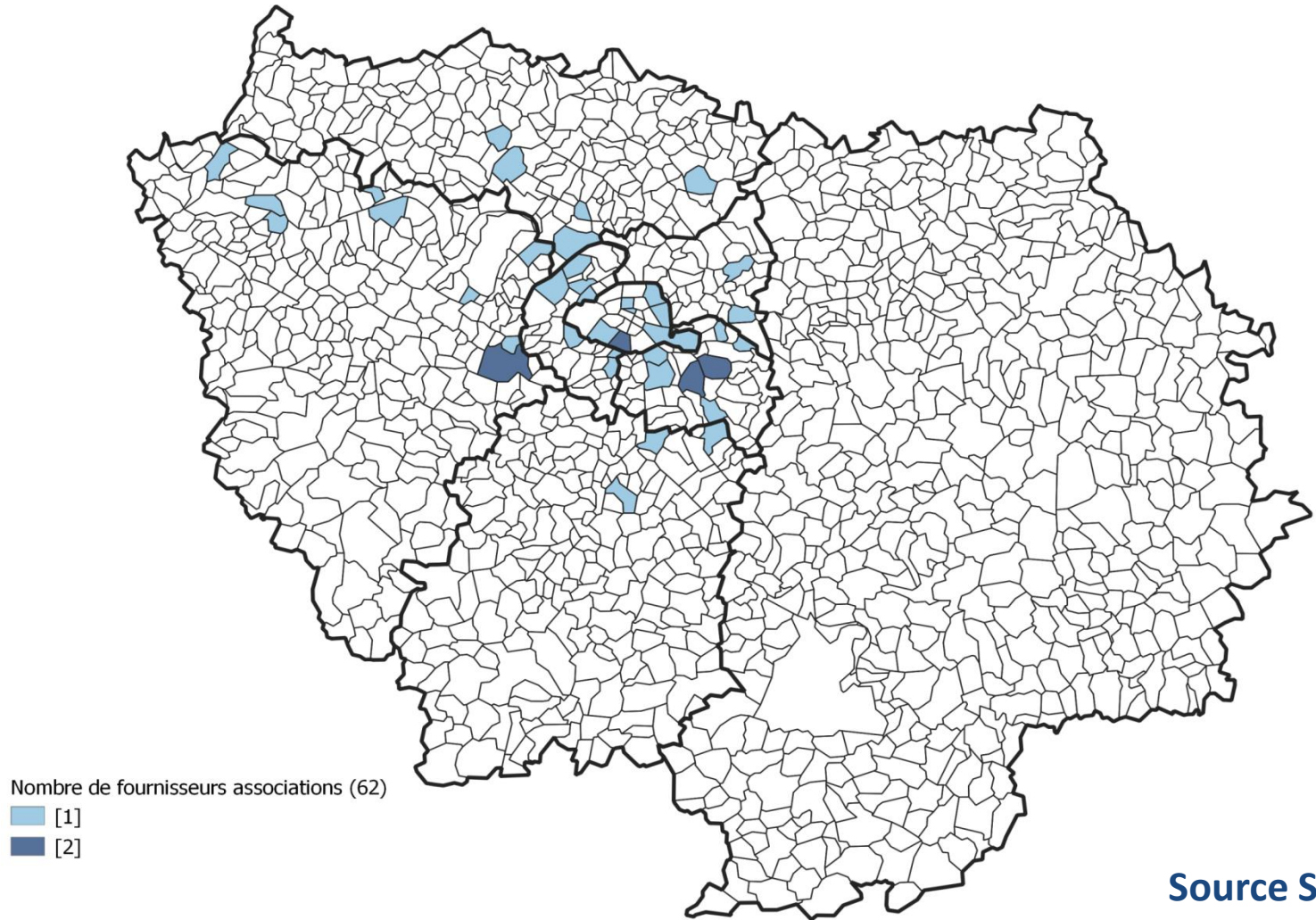
Tous les prestataires de Titres I et IV (60) dont le siège est implanté en Ile de France

Cartographie des fournisseurs en Ile-de-France 61



Tous les prestataires de Titres I et IV (61) dont le siège est implanté en Ile de France

Cartographie des fournisseurs en Ile-de-France 62

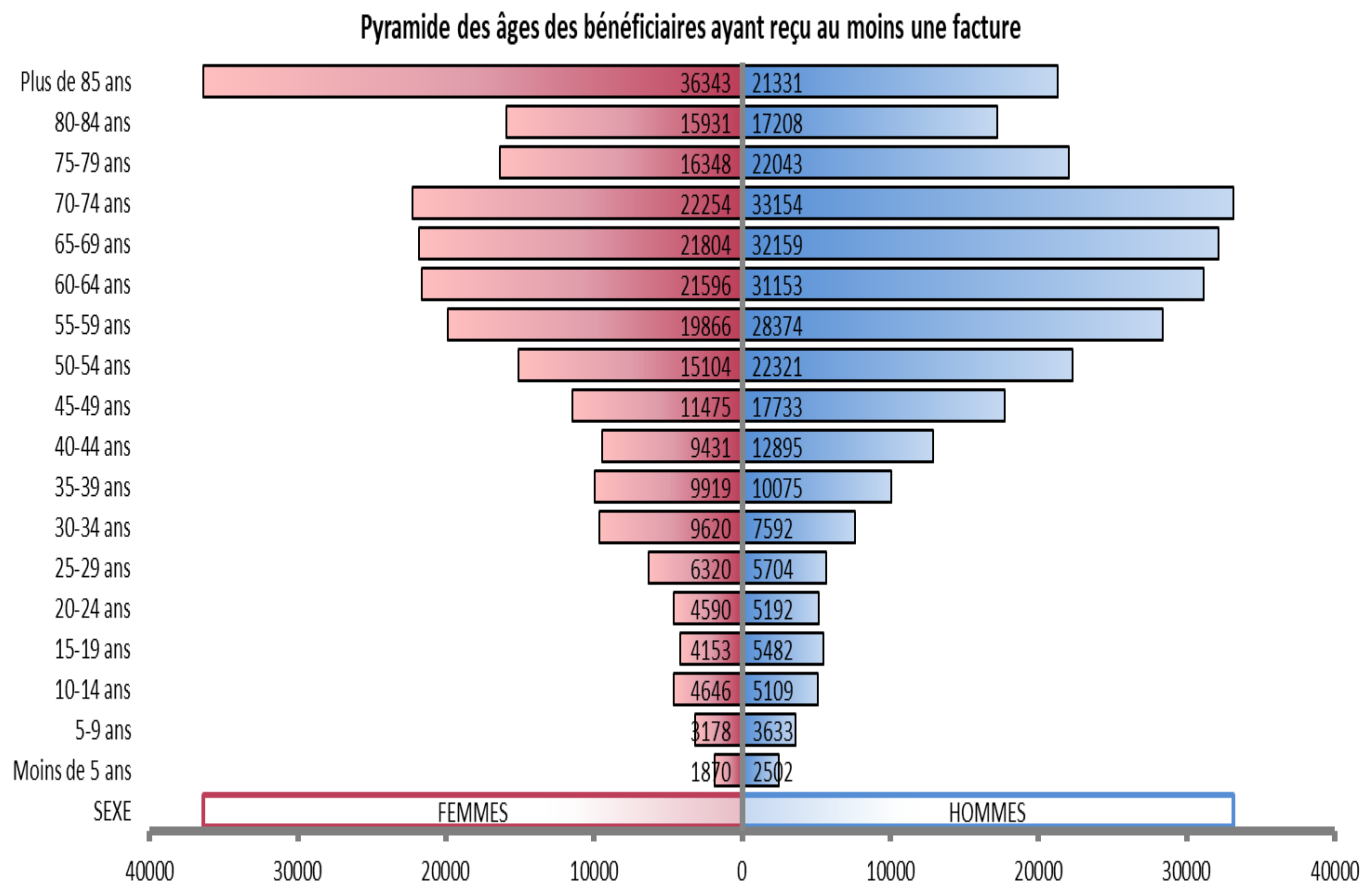


Source SNDS

Tous les prestataires de Titres I et IV (62) dont le siège est implanté en Ile de France

Tranche d'âge	Année 2020
	Total
Moins de 5 ans	4 372
5-9 ans	6 811
10-14 ans	9 755
15-19 ans	9 635
20-24 ans	9 782
25-29 ans	12 024
30-34 ans	17 212
35-39 ans	19 994
40-44 ans	22 326
45-49 ans	29 208
50-54 ans	37 425
55-59 ans	48 240
60-64 ans	52 749
65-69 ans	53 963
70-74 ans	55 408
75-79 ans	38 391
80-84 ans	33 139
Plus de 85 ans	57 674
Total	518 108

Pyramide des âges des bénéficiaires avec au moins une facturation

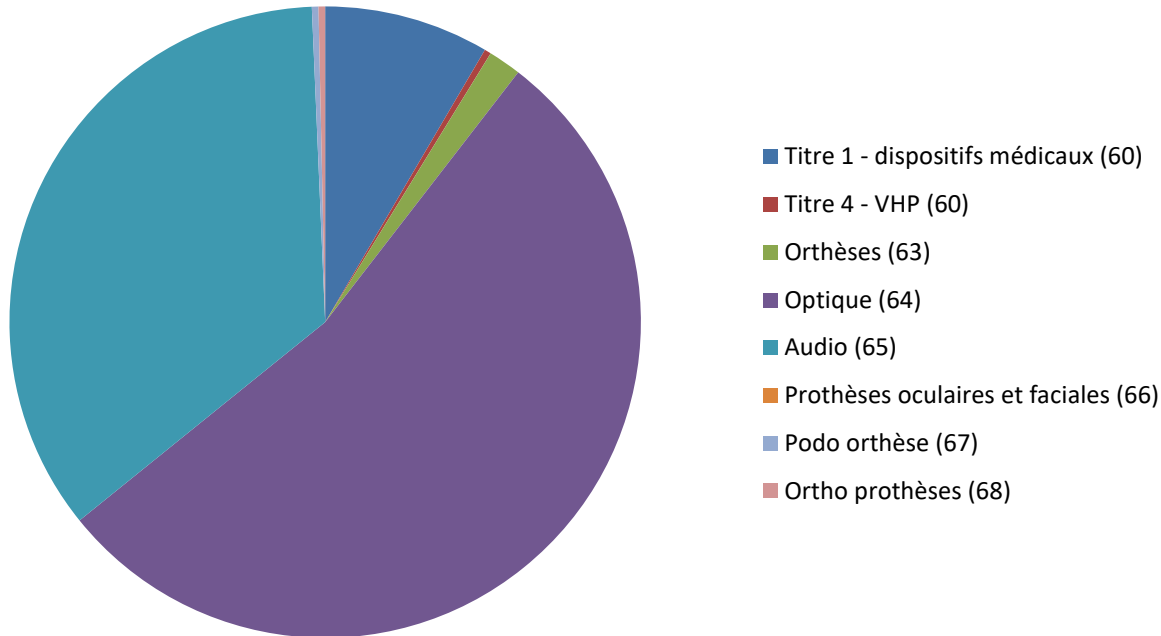


Source SNDS : Tous les fournisseurs de Titre I et Titre IV (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre I, T2 chapitre 4 et Titre IV – Bénéficiaire France entière et tout régime – Remboursements du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.

3. Vie Conventionnelle des Prestataires de Titres I et IV

Attributions et fermetures de numéros national PS en 2020

Attribution de numéro national PS sur l'année 2020



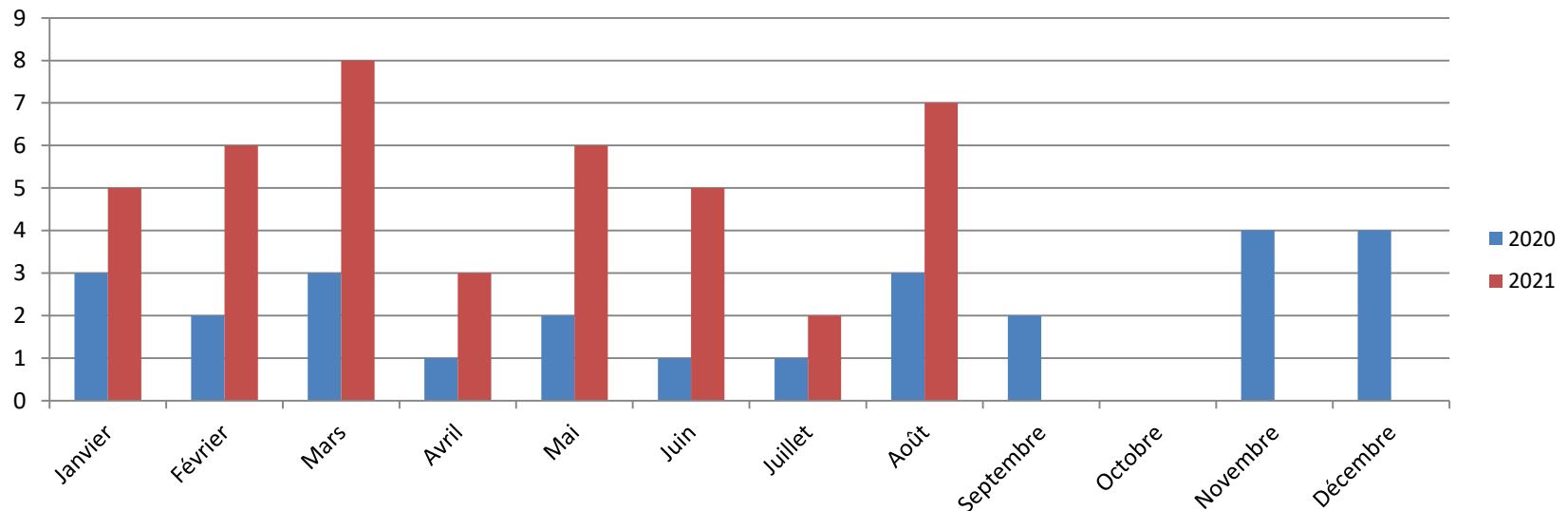
Sur l'année 2020, 296 numéros national PS ont été délivrés par le Service Régulation de l'offre de soins.

Ce sont 26 attributions de numéro national PS pour les professionnels relevant du Titre I et IV qui ont été réalisées (25 pour le Titre 1 et 1 pour le Titre 4), soit **8,78 %** des demandes totales.

Parallèlement, le service a procédé à **76 fermetures de numéro national PS** dont 11 relatives au Titre I (**14,47%** des cessations) et 3 au Titre IV (**3,95%** des cessations)

Attributions et fermetures de numéro national PS en 2020-2021

Attribution de numéro national PS en 2020 et 2021



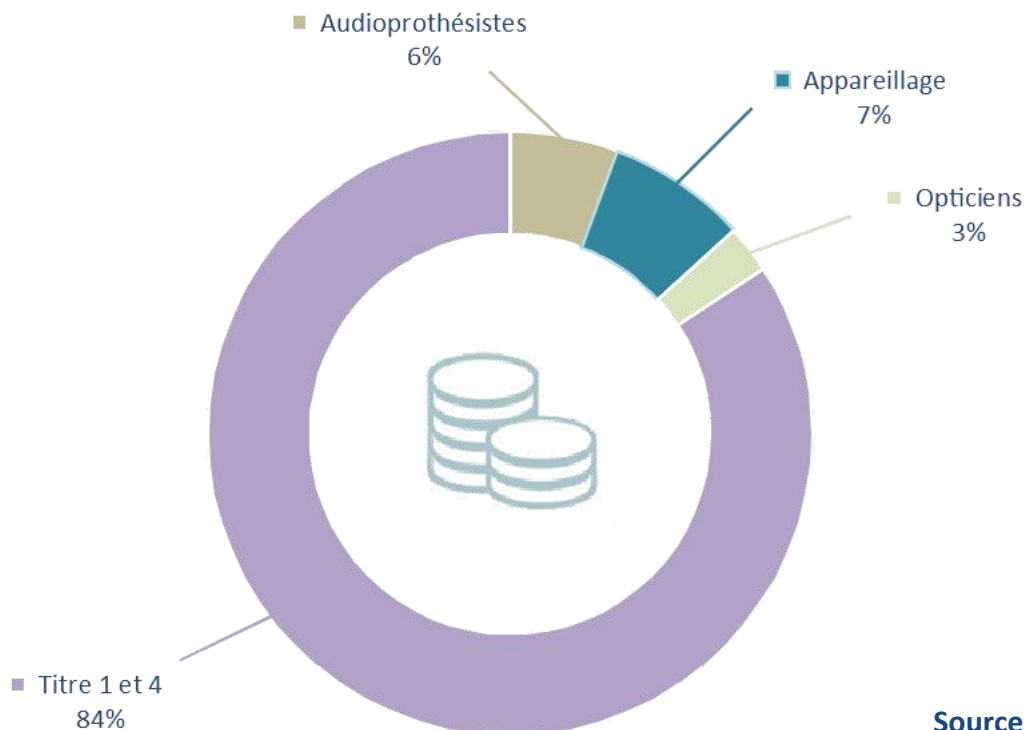
Entre le 1er janvier et le 31 août 2021, ce sont **276** demandes d'attributions qui ont été prises en charge dont **44** pour les Titres I et IV (soit **15,94%**).

Depuis le début de l'année 2021, 85 fermetures de numéro national PS ont été traitées dont 13 pour le Titre I et 7 pour le Titre IV soit 23,53% des fermetures.

4. Focus sur les montants remboursables 2020

• Evolutions des montants et répartition des dépenses par catégorie de professionnels de la LPP

Fournisseurs	Evolution PCAP 2019 / 2020
Audioprothésistes	13,5%
Appareillage	-10,5%
Opticiens	-70,2%
Titre 1 et 4	7,6%
Total fournisseurs	-0,2%

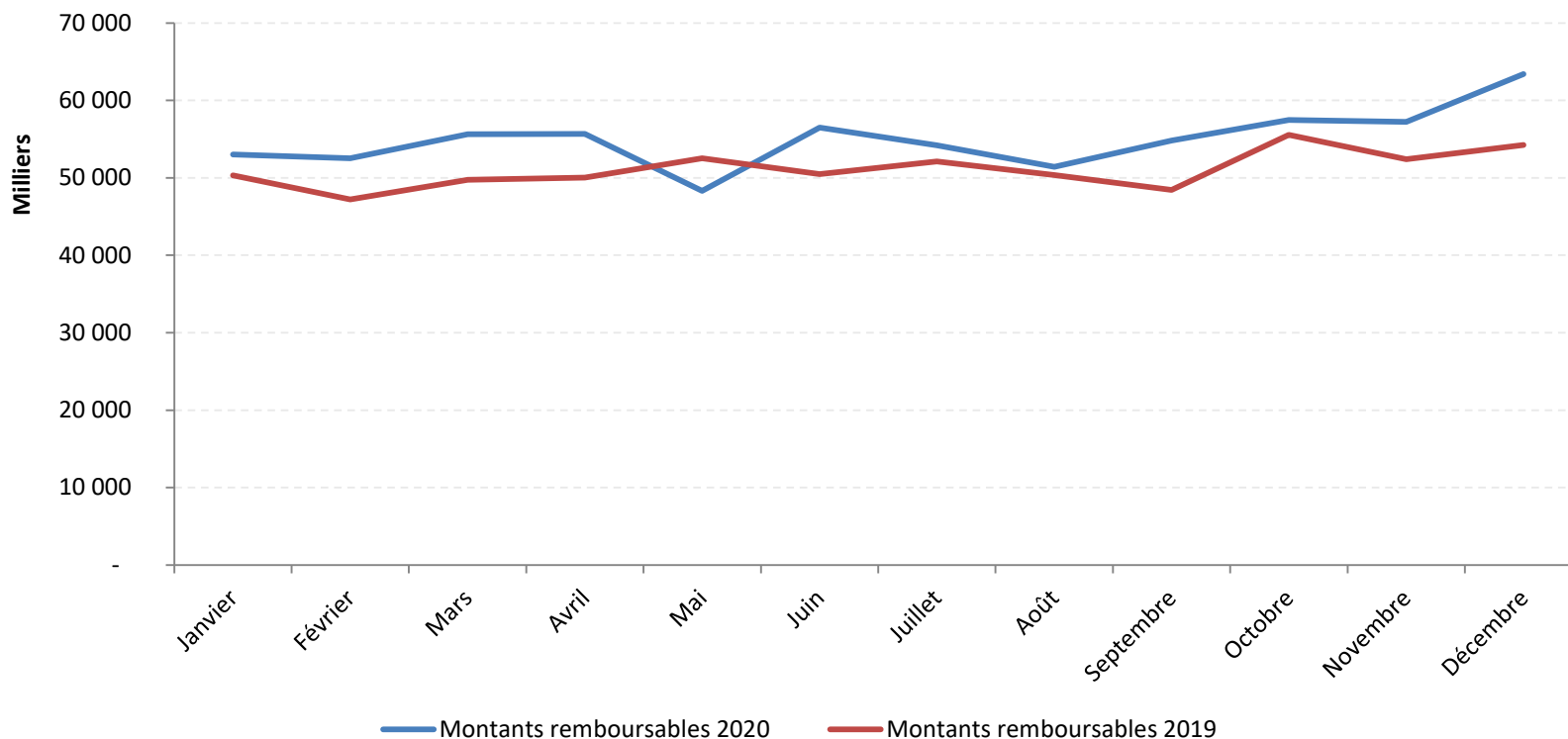


Source SNDS

Total 2020 : 784 258 782 Euros

• Focus sur les montants remboursables

Evolution mensuelle des montants remboursables

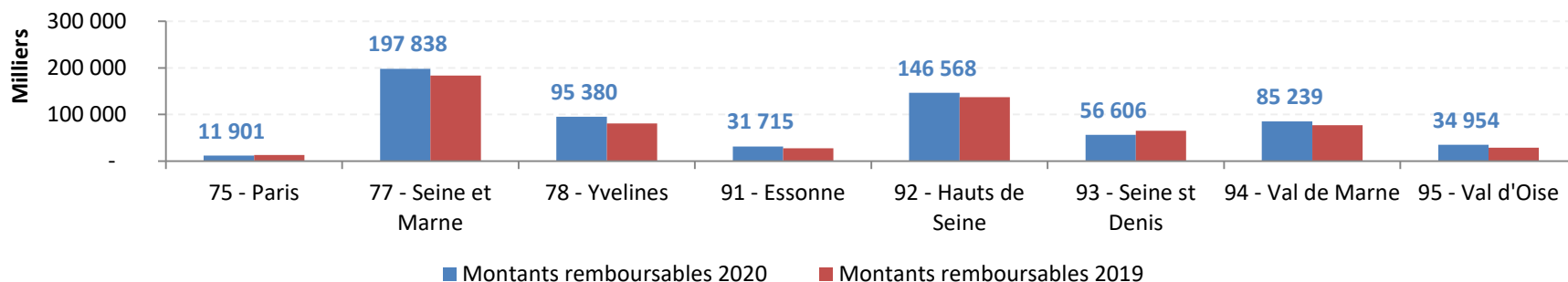


Source SNDS : Tous les fournisseurs de Titre I et Titre IV (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre I, T2 chapitre 4 et Titre IV – Bénéficiaire France entière et tout régime – Remboursements du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.

• Focus sur les montants remboursables

Département d'implantation du fournisseur	Montants remboursables 2020	Montants remboursables 2019	Evolution PCAP	Contribution
75 - Paris	11 901 245	13 090 855	-9,1%	-2,5%
77 - Seine et Marne	197 837 694	183 688 303	7,7%	30,3%
78 - Yvelines	95 379 596	80 890 823	17,9%	31,0%
91 - Essonne	31 714 779	27 689 368	14,5%	8,6%
92 - Hauts de Seine	146 568 347	137 154 584	6,9%	20,1%
93 - Seine st Denis	56 605 569	65 297 819	-13,3%	-18,6%
94 - Val de Marne	85 238 703	76 897 591	10,8%	17,9%
95 - Val d'Oise	34 953 787	28 761 597	21,5%	13,3%
Ile de France	660 199 720	613 470 941	7,6%	100,0%

Evolution des montants remboursables par département

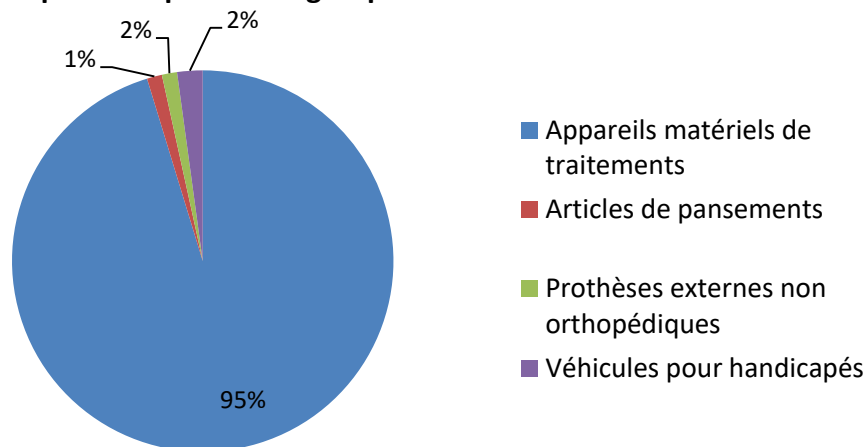


Source SNDS : Tous les fournisseurs de Titre I et Titre IV (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre I, T2 chapitre 4 et Titre IV – Bénéficiaire France entière et tout régime – Remboursements du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.

• Analyse par acte regroupé

Acte regroupé	Montants remboursables 2020	Montants remboursables 2019	Evolution PCAP	Contribution
Appareils matériels de traitements	629 047 333	579 158 895	8,6%	106,8%
Articles de pansements	8 427 211	7 742 957	8,8%	1,5%
Prothèses externes non orthopédiques	8 495 715	9 799 576	-13,3%	-2,8%
Véhicules pour handicapés	14 229 461	16 769 513	-15,1%	-5,4%
Total	660 199 720	613 470 941	7,6%	100,0%

Répartition par acte regroupé des montants remboursable



Source SNDS : Tous les fournisseurs de Titre I et Titre IV (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre I, T2 chapitre 4 et Titre IV – Bénéficiaire France entière et tout régime – Remboursements du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.

• Analyse par prestation

Nature de prestation	Montants remboursables 2020	Montants remboursables 2019	Evolution PCAP	Contribution
AAD : AUTRES MATERIELS POUR TRAITEMENTS A DOMICILE (CHAP. 1)	262 463 984	238 113 185	10,2%	52,1%
AAR : APPAREILS D ASSISTANCE RESPIRATOIRE, OXYGENOTHERAPIE A DOMICILE	254 755 909	238 456 722	6,8%	34,9%
ARO : APPAREIL GENERATEUR D AEROSOL	4 902 746	5 036 211	-2,7%	-0,3%
GLU : NUTRIMENTS POUR INTOLERANTS AU GLUTEN (CHAP. 3)	-	5 856	-100,0%	0,0%
MAC : MATERIELS ET APPAREILS DE CONTENTION ET DE MAINTIEN (CHAP. 2)	1 000 829	1 165 051	-14,1%	-0,4%
MAD : MATERIELS ET APPAREILS POUR TRAITEMENTS DIVERS (CHAP. 3)	105 923 867	96 381 870	9,9%	20,4%
PAN : ARTICLES DE PANSEMENTS (CHAP. 4)	8 427 211	7 742 957	8,8%	1,5%
PEX : PROTHESES EXTERNES NON ORTHOPEDIQUES (T2 CHAP. 4)	8 495 715	9 799 576	-13,3%	-2,8%
VEH : VEHICULES POUR HANDICAPES PHYSIQUES	14 229 461	16 769 513	-15,1%	-5,4%
Total général	660 199 720	613 470 941	7,6%	100,0%

Source SNDS : Tous les fournisseurs de Titre I et Titre IV (60,61,62) dont le siège est implanté en Ile de France - Toutes les prestations LPP du Titre I, T2 chapitre 4 et Titre IV – Bénéficiaire France entière et tout régime – Remboursements du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2020.

5. Données du service du Grand Appareillage

Délais des factures

VEH						
FSE	délais	FSP	délais	TOTAL	délais	% fse
2 568	1,40	16 010	7,85	18 578	6,96	13,82%

PA						
FSE	délais	FSP	délais	TOTAL	délais	% fse
107 847	1,39	6 363	7,04	114 210	1,70	94,43%

6. Points divers

Merci de votre attention